

Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **2 (1894)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cate Sous un autre point de vuë, qui fase disparaître les Dangers qu'entraîne à la Suite le point de vuë actuel. Demandant que les Odieux Titres Abolis par la Constitution et Révolution, leur Soient Remis et livrés à la Destruction, Ainsi que ceux de nos voisins l'on Eté pour toujours.

Pénêtres de Réconoissance pour ce que vous aurez Daignes faire pour Eux, Les Soussignes, Deputés des Comunes de ce distric au nombre de..... et pour Et au nom de Ceux qui n'on pü se rencontrer En cete Assemblée Generale de ces Communes vous presentent leurs Respects et Attachements ; Chacun ayant les Signatures nombreuse des Citoyens de leurs Comunes Respectives dont les Noms Sont Enregistre dans leurs livres Comuneaux et promis par Sermens Entreux se m'intenir dans leurs juste Demande, et privileige au peril de leur vie. Salut et fraternité.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Ex-libris neuchâtelois, par Jean Grellet et Maurice Tripet. — A en juger par le titre, cet ouvrage, de 60 pages et tiré à 300 exemplaires numérotés seulement, semble n'avoir qu'un intérêt purement local. Tel n'est pas le cas cependant ; en effet, dans une brève introduction, les auteurs ont su condenser une foule de renseignements utiles. C'est d'abord la définition de l'*ex-libris* — Larousse lui-même en donne une fort incomplète — ; puis une histoire succincte des transformations subies par ces vignettes au cours des siècles et quelques considérations sur leur importance pour l'héraldiste, le bibliophile et l'amateur de gravures. Le corps de l'ouvrage comprend la description, complétée par des *fac-simile* soignés, des *ex-libris* neuchâtelois. Il se termine par des conseils dont pourra tirer profit quiconque désire former une collection d'*ex-libris*. A. K.

— Une rectification est à faire à l'avant-dernier alinéa de la biographie du regretté Maurice Tripet, publiée dans notre dernier numéro. « Ce fut lui, disions-nous d'après le *National Suisse*, qui mit en ordre les archives cantonales neuchâteloises, qui étaient, au moment où il commençait à s'en occuper, dans le désordre le plus complet. »

A ce sujet M. Max Diacon, du bureau des archives cantonales de Neuchâtel, nous écrit : « Les archives que Monsieur Tripet et moi avons été chargés de classer et de cataloguer sont les archives anciennes, politiques, administratives et

judiciaires de 1707 à 1848, qui avaient été négligées. Quant aux archives depuis 1848, elles sont toutes placées dans les divers départements, et parfaitement en ordre. Celles qui sont antérieures à 1707 ont été classées, répertoriées par le baron de Chambrier au commencement de ce siècle; elles se composent de 22,000 pièces confiées à la garde de M. Louis Colomb, archiviste de l'Etat en titre. Ces documents sont placés dans des locaux spéciaux. » — Ajouter aussi à la liste des œuvres de Maurice Tripet : l'*Album des bannières zofingiennes*.

— La **Société neuchâteloise d'histoire et d'archéologie** a tenu ses assises le 12 septembre dernier à Auvernier. Ont parlé, à la séance, M. le professeur A. de Chambrier, M. F. Chablotz, de Saint-Aubin (travail sur *La commune d'Auvernier dans les temps modernes*), M. Louis Favre (souvenirs personnels d'il y a soixante ans), M. Max Diacon (L'enterrement de la Royauté à Morteau en 1792), M. Philippe Godet (Lettres de Auguste Bachelin).

— La **Société d'histoire de la Suisse Romande** a eu sa séance d'automne jeudi 20 septembre dernier, dans la propriété de la Lance, près Concise. L'ancienne chartreuse est aujourd'hui propriété de M. de Pourtalès, qui l'avait obligeamment mise à la disposition des historiens.

Temps superbe, affluence assez considérable, travaux intéressants, aimable hospitalité, tout a fait de cette réunion une véritable fête.

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de M. B. van Muyden. M. l'abbé Gremaud a bien voulu résumer pour la Société d'histoire le savant travail qu'il a publié, il y a quelque 20 ans, sur la Chartreuse de la Lance. Puis, M. le colonel Favre, de Genève, a exposé, dans une conférence très goûtée, les péripéties de la bataille de Grandson; ce travail, appuyé sur les meilleures sources, remet au point certaines idées vagues ou erronées, qui ont encore cours dans nos manuels d'histoire. Dans le même ordre d'idées, M. V. van Berchem lit un récit de la bataille fait par les ambassadeurs milanais qui y assistaient de loin. M. le conseiller d'Etat de Schaller, de Fribourg, communique un mémoire sur le régiment de Wattenwyl au service de l'Angleterre durant les premières années du XIX^e siècle. Ce travail, qui fait pendant à celui du même auteur sur le régiment de Roll, paraîtra prochainement dans la *Revue historique vaudoise*.

